



Concertation nationale sur l'énergie et le climat



SSE Renewables (SSER) est un acteur de premier plan dans le domaine des énergies renouvelables et s'engage pleinement dans la transition énergétique mondiale. Filiale du groupe SSE plc, SSER porte un objectif ambitieux d'augmentation de son portefeuille d'énergie renouvelable.

Cette réussite repose sur l'expertise et la passion d'une équipe de plus de 2 000 professionnels dédiés à construire un avenir énergétique durable.

Nous travaillons désormais en **Espagne**, en **France**, en **Italie** et en **Grèce** pour y développer un portefeuille de de 2,5 GW. Le

Le point de vue de **SSE** **Renewables (SSER) sur les** **documents de planification** **énergie climat soumis à** **la concertation**

EN BREF

SSE Renewables s'affirme comme un partenaire clé dans la réalisation des objectifs définis par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), objectifs avec lesquels notre groupe est pleinement aligné.

Si nous salvons les efforts entrepris pour accélérer le développement des énergies renouvelables sur le territoire français, nous souhaitons souligner un manque d'ambition concernant l'éolien terrestre. Nous estimons en effet que le rythme actuel est insuffisant pour répondre aux enjeux.

Afin d'y remédier, nous formulons les recommandations suivantes :

- Maintenir une ambition forte pour le développement de l'éolien terrestre, en veillant à ce que le *repowering* ne se substitue pas aux nouveaux projets
- Renforcer la collaboration avec les territoires — élus locaux, collectivités, et société civile — en adoptant une approche davantage territorialisée.
- Simplifier les procédures administratives afin de réduire le délai entre l'initiation et la réalisation des projets.

Les propositions de SSE Renewables pour le marché français de l'énergie

Selon une enquête d'opinion de l'ADEME¹ publiée en décembre 2023, 74 % des Français sont favorables à l'utilisation des énergies renouvelables pour assurer l'indépendance énergétique du pays.

Si nous saluons le travail du gouvernement en matière d'accélération des énergies renouvelables en France, nous considérons que plusieurs initiatives, détaillées ci-dessous, peuvent favoriser la mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

1. Accélérer le déploiement des énergies renouvelables : assurer une répartition équilibrée des parcs éoliens terrestres et solaires photovoltaïques

Si nous sommes favorables aux projets du gouvernement français visant à développer davantage l'énergie solaire et éolien en mer, nous estimons toutefois que **le rythme actuel de développement de l'éolien terrestre est insuffisant et doit être accéléré afin d'assurer un mix énergétique diversifié et garantir la sécurité d'approvisionnement.**

Une répartition plus équilibrée du solaire photovoltaïque doit également être mise en œuvre pour éviter de délaissier les projets d'envergures (versus les projets toitures et les petites installations au sol) et permettre de fournir une électricité plus compétitive grâce aux économies d'échelles.

Il est impératif de poursuivre les efforts en

matière de mise en œuvre des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ainsi que des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER). À date, les grands projets d'envergure, notamment éoliens, sont sous-représentés dans les ZAER (>2 % des zones remontées) et portent principalement sur des projets actés ou des parcs à renouveler («repowering»). **Il est donc essentiel d'aider les communes à identifier de nouvelles zones propices, et de s'assurer de la cohérence avec les objectifs nationaux.**

2. Adapter les réseaux électriques pour optimiser l'intégration des énergies renouvelables

Pour accélérer le développement du réseau, il est impératif d'augmenter les investissements publics et privés afin de financer les infrastructures nécessaires à l'atteinte des objectifs en matière d'énergies renouvelables (EnR). **Toutefois, il convient de maîtriser les montants liés aux Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR), en envisageant un élargissement du champ des installations concernées par leur financement. Cette approche permettrait de limiter les effets de seuils et d'assurer une contribution équitable au renforcement du réseau..**

Il est également crucial d'éviter tout retard dans la mise à jour des déclinaisons régionales de la PPE. En effet, les retards fréquents dans les connexions au réseau représentent l'un des principaux obstacles au développement des énergies renouvelables (EnR). Nous recommandons de soutenir l'accélération des

¹ Attitude Des Français à l'égard de La Qualité de l'air et de l'énergie En 2023 - Vague 10 - La Librairie ADEME. <https://librairie.ademe.fr/air/6793-attitude-des-francais-a-l-egard->

[de-la-qualite-de-l-air-et-de-l-energie-en-2023-vague-10.html](https://librairie.ademe.fr/air/6793-attitude-des-francais-a-l-egard-de-la-qualite-de-l-air-et-de-l-energie-en-2023-vague-10.html). Accessed 9 Dec. 2024.

processus de raccordement, clarifier et simplifier le cadre juridique régissant les démarches de raccordement.

3. Définir des zones dédiées au développement de l'énergie éolienne dans des zones occupées par les activités militaires et les stations météorologiques.

Selon l'analyse de France Renouvelables, seulement une petite proportion de territoires (20-30%) est actuellement disponible pour l'éolien terrestre. **Nous accueillons favorablement la proposition visant à libérer des zones pour le développement de l'éolien terrestre dans les zones soumises à des contraintes dues aux radars militaires et météorologiques.** Elle permettrait non seulement de faciliter l'atteinte des objectifs de la PPE, mais aussi de mieux répartir les parcs éoliens terrestres sur le territoire, renforçant ainsi l'acceptabilité des nouveaux projets auprès des populations locales. Nous recommandons vivement d'accélérer le calendrier de mise en œuvre de cette initiative.

4. Promouvoir le développement des technologies de stockage d'énergie.

Nous encourageons à définir dans la PPE un objectif de stockage par batteries en puissance et en énergie pour assurer l'équilibre offre-demande à l'horizon 2035. Afficher cet objectif est important pour mobiliser l'écosystème avec, en premier lieu, les fournisseurs de batteries et les acteurs.

À ce titre, nous encourageons la mise en place d'une structure d'appel d'offre offrant une sécurité aux participants et qui permette l'accès à des mécanismes de stabilisation des revenus, en fonction des services fournis par chaque technologie de stockage.

5. Simplifier la réalisation des projets d'énergies renouvelables hybrides

Les projets hybrides, tels que l'éolien terrestre combiné avec le solaire photovoltaïque ou la combinaison de batteries et de parcs éoliens ou solaires, ont le potentiel d'accroître la production d'énergie renouvelable et améliorer l'usage du réseau d'électricité.

Nous appelons ainsi de nos vœux la mise en place d'un cadre propice pour faciliter la connexion au réseau et simplifier les autorisations. Cela englobe à la fois les nouvelles installations et les extensions sur des sites existants de production d'énergie renouvelable.

6. Sur les mécanismes d'appel d'offre des contrats de complément de rémunération

Les appels d'offre permettant de sécuriser des contrats de complément de rémunération sont des instruments essentiels pour le développement des EnR, assurant une visibilité des revenus aux investisseurs du secteur. **À ce titre, nous encourageons la définition d'appels d'offres spécifiques pour l'agri-photovoltaïsme, le stockage par batterie et les projets hybrides.**

Par ailleurs, il est primordial d'éviter toute modification rétroactive des contrats lauréats. La stabilité et la prévisibilité des conditions contractuelles sont essentielles pour attirer et sécuriser les investissements nécessaires à la transition énergétique.

7. Promouvoir la conclusion de PPA pour les sources d'énergie renouvelable.

Le déploiement des PPA demeure actuellement restreint et réservé à certains

types de consommateurs et d'entreprises. Ce dernier requiert un cadre réglementaire stable.

Les principaux obstacles actuels entravant les PPA comprennent :

- Les entraves réglementaires et légales.
- La demande sous-jacente des consommateurs.
- Les obstacles commerciaux entravant les transactions.

Il est donc impératif d'éliminer les obstacles aux PPA pour qu'ils puissent constituer une véritable alternative dans la stratégie de vente des producteurs d'énergie.

8. Investir dans la chaîne de valeur stratégique

La nécessité de réindustrialiser les pays européens s'est progressivement imposée comme une évidence pour assurer la transition énergétique européenne. **Pour cela, il faut favoriser le développement de l'industrie nationale et européenne, telles que l'investissement dans la R&D, dans l'industrialisation de la chaîne de valeur des technologies renouvelables en France,** ainsi qu'un régime fiscal plus avantageux pour l'industrie nationale de fabrication de technologies renouvelables.

Dans ce contexte, bien que la chaîne de valeur du secteur éolien soit largement européenne, **l'introduction du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) doit être soigneusement calibrée pour éviter de créer des pressions inflationnistes sur les matériaux critiques des énergies bas-carbone, dans un environnement de forte concurrence**

internationale². Il est donc essentiel de veiller à ce que le périmètre du MACF ne compromette ni la compétitivité de l'industrie éolienne ni sa capacité à fournir une électricité abordable.

Conclusion

Pour réussir la transition énergétique, SSE Renewables recommande de maintenir une ambition forte pour l'éolien terrestre, en renforçant la collaboration territoriale. Cela implique de travailler étroitement avec les élus locaux, les collectivités et la société civile pour une répartition plus équilibrée des projets en évitant les concentrations excessives. Afin d'assurer les objectifs de neutralité carbone, il est primordial de simplifier les procédures administratives, réduire les délais entre l'initiation et la réalisation des projets et investir dans l'opérationnalisation de la feuille de route. Les recommandations visent à promouvoir une action concertée entre partenaires publics et privés, en soutien aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie .

² "The Impact of the Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM) on the European Wind Energy Sector." WindEurope, <https://windeurope.org/intelligence-platform/product/the->

[impact-of-the-cbam-on-the-european-wind-energy-sector/](https://windeurope.org/intelligence-platform/product/the-impact-of-the-cbam-on-the-european-wind-energy-sector/). Accessed 10 Dec. 2024.